



## Notre ambition Votre bonne audition



422 avenue François Cuzin 83000 TOULON  
Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h

Le samedi de 9h à 12h

[contact@onecoute.fr](mailto:contact@onecoute.fr)

**04 22 59 06 90**



[www.onecoute.fr](http://www.onecoute.fr)



## LA LIVRAISON DE VOS APPAREILS

**Votre essai va commencer !**

Comme a pu vous le décrire votre audioprothésiste, cet essai est gratuit et sans engagement et n'aboutira seulement qu'en cas de satisfaction et de bons résultats auditifs.

Ces points sont d'autant plus importants pour nous, qu'un appareillage réussi doit vous durer plusieurs années.

**Pour votre rendez-vous de livraison merci d'apporter tous les éléments nécessaires, à savoir :**

- Carte vitale + carte mutuelle (si ce n'est déjà fait)
- Ordonnance de votre ORL (datant de moins de 6 mois)
- Chèque de Caution (soyez rassuré ce chèque ne sera pas encaissé, et en cas de souci, ex : perte, casse... votre centre ONECOUTE a négocié pour vous une protection totale)





## CARTE PRIVILÈGE ONÉCOUTE

Grâce à notre carte privilège profiter d'une protection complète de vos appareils, ainsi que d'avantages exclusifs au sein de nos centres !

Valeur d'achat 150€ par oreille pour 4 ans !

- Protection en cas de perte, vol, casse, sans vétusté et une franchise unique de 20% du prix d'achat de votre appareillage, pour une période de 4 ans
  - Garantie supplémentaire de vos accessoires de 2 à 4 ans
- Suivi premium de vos aides auditives, comme les écouteurs offerts, et profiter également du réglage à distance où que vous soyez.\*
- Des prix avantageux sur tous vos accessoires et produits d'entretiens et profiter également de 10% de remise sur l'appareillage de votre conjoint(e).

on protège

on remise

on garantit

on entretient



D'alerter en cas de violation lors du traitement de données.



Recueillir et prouver le consentement des individus.



Documenter les mesures et procédures de protection.



Assurer la sécurité des données contre les risques de perte, de vol ou de divulgation.



Informer la **CNIL**, dans un délai de **72h** après violation de droits personnels.



Garantir la sécurité de toutes données collectées, traitées et stockées.



## ONÉCOUTE VOUS INFORME

Chers patients, dans la continuité de la réglementation « vie privée », pour une prise en charge optimale de votre santé, vos données personnelles sont recueillies et traitées en conformité avec le nouveau « Règlement Général européen pour la Protection des Données » le RGPD (Règlement UE 2016/279 du 27 Avril 2016), en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Vos données sont utilisées aux fins de création de dossiers médicaux, de facturation de soins, de prescriptions de médicaments et de soins, de demandes d'examens et de gestion de la continuité des soins avec vos acteurs de santé.

Vous bénéficiez des droits de consultation et de rectification de vos données personnelles. Parlez-en avec votre professionnel de la santé.

Sachez aussi que la loi impose la conservation des données de santé par tout soignant, pour des raisons médico-légales, pendant de nombreuses années, par exemple 30 ans lorsqu'il s'agit d'un médecin, après le dernier contact.





### **Le bon choix de l'équipement**

Vous pourrez essayer plusieurs formes, marques et types d'équipement. Cette étape est primordiale pour être sûr de sélectionner la solution qui apportera la meilleure performance et le meilleur confort pour vos oreilles.

### **L'assistance à distance**

Si vous ne pouvez ou ne souhaitez pas vous déplacer, un contact permanent est possible par téléphone. Ainsi, les réglages et certaines pannes peuvent être gérés à distance.

### **Le suivi personnalisé**

Vous serez reçu au moins une fois par trimestre. L'audition peut évoluer légèrement, des réglages sont toujours utiles pour profiter d'une audition optimale.



## **Un engagement fort pour votre satisfaction.**

Si vous-même, ou vos proches, êtes confronté à des problèmes d'audition, il est temps de rencontrer un spécialiste qui sera à votre écoute et tout près de chez vous : ON ECOUTE.

*Toute notre équipe d'audioprothésistes s'engage pour vous apporter le meilleur accompagnement de notre profession*

### **Vos démarches administratives (jusqu'au remboursement)**

L'équipe vous aide dans vos démarches auprès de la sécurité sociale, de votre complémentaire santé et également auprès d'autres organismes qui peuvent être consultés selon votre pathologie.



[www.onecoute.fr](http://www.onecoute.fr)